



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

Réinscription licence N° :

Nom :

www.asbtt.fr

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél : Dom.

Port.

Autre Tél :

Adresse mail(en lettre majuscules) :

Toute inscription et demande de licence ne sera effective que lorsque le dossier sera complet avec :

1 certificat médical avec la mention de non contre indication à la pratique du tennis de table en compétition.

1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents.

Le règlement de la cotisation par chèque en totalité ou en plusieurs mensualités (trois maxi dépôt des chèques à l'inscription) à l'ordre de : ASB tennis de table.

Nous acceptons les coupons sport et chèques vacances (ANCV)

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE PARIS

OUI/NON

TARIFS COTISATIONS

(licence et assurance comprises)

COTISATIONS DE BASE 180 €

Réinscription adultes pour 2021/2022 80€
Réinscription jeunes pour 2021/2022 100€

SUPPLEMENT POUR CRITERIUM FEDERAL INDIVIDUEL : Poussins et benjamins 31 € - Minimes et Cadets 46 € - Seniors et Juniors 55 €

REMISE DE 20 € (sur cotisation par adhérent à partir du 2^{ème} membre de la famille)

TOTAL COTISATION :

Maillot du club (obligatoire en compétition adulte) 30 € (taille)

TOTAL : cotisation + maillot

REGLEMENT: Chèque(s) Espèces Autre

Je souhaite avoir une attestation de règlement de cotisation

Je soussigné (e), M, Mme _____

AUTORISATION PARENTALE

Agissant en qualité de Père, Mère, Représentant légal de l'enfant :

Autorise : Celui-ci à pratiquer le Tennis de Table au sein de l'ASB Tennis de Table, à être transporté par les éducateurs, les dirigeants ou autres parents pour les déplacements inhérents aux activités de la section. Je m'engage à n'effectuer aucune poursuite judiciaire vis-à-vis de ces personnes en cas d'accident ou incident survenu lors de ces déplacements.

Celui-ci à être photographié dans un but associatif (utilisation des clichés dans un but non commercial).

Les éducateurs et dirigeants de l'association à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de blessure survenant lors des activités.

D'autre part, je conviens que la responsabilité des éducateurs et dirigeants est limitée dans le temps, à savoir : pour les entraînements, elle débute une fois pénétré dans le gymnase à l'heure du début, jusqu'à la sortie du gymnase à l'heure de fin, ces horaires étant affichés dans la salle.

J'autorise mon enfant à rentrer seul : OUI NON

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association.

Fait à : Limeil-Brevannes Le : _____
Signature précédé de la mention « lu et approuvé »